



N° 119 - MARS 2024

Le mot du maire

La nature se réveille progressivement et nous pouvons déjà contempler les premières touches colorées dans nos jardins. Il en est de même pour nos projets communaux en cours et à venir.

La réhabilitation du pôle mairie se poursuit et nous devrions d'ici quelques jours reprendre l'usage de notre salle d'animation. La finalisation des locaux administratifs suivra. Il restera la chaufferie et l'isolation des murs par l'extérieur pour les plus importants lots.

Un rendez-vous important a été également annoncé dans vos boîtes aux lettres. Il s'agit de l'atelier participatif pour que nous imaginions ensemble l'évolution de notre village. Je compte sur votre présence ce **mardi 12 mars à 18h30** en salle d'animation.

Le groupe de travail autour du pôle scolaire poursuit sa réflexion, accompagné par notre programmiste. Nous avons également en notre possession 20 arceaux, fournis par la CCPA, pour attacher les vélos. Nous allons prochainement les répartir sur la commune. Si certaines personnes souhaitent participer à la finalisation de cette répartition, merci de vous faire connaître au secrétariat d'ici fin mars. Nous fixerons alors une déambulation sur la commune pour optimiser leur utilisation.

Comme vous le savez, nous avons reçu pendant les vacances de Noël, l'information d'un projet de construction d'un relais de radiotéléphonie, sur notre territoire. Après le délai de consultation de ce projet, la société Bouygues Télécom a tenu deux permanences, les mardis 6 et 13 février 2024 pour informer et répondre aux questions du public. À la suite de ces échanges, avec notamment la problématique de la promiscuité de quelques habitations, elle a accepté d'étudier d'autres terrains. Par mesure de précaution pour la santé de tous, la commune ne soutient pas ce projet et ne mettra pas ses terrains à disposition pour de telles constructions. Il s'agit bien d'une entente entre un particulier et l'entreprise, libre à chacun de se positionner et de prendre ses responsabilités. Aucune déclaration préalable n'a été déposée à ce jour.

Comme chaque année, quelques rappels de bonne vie ensemble, par suite des remarques orales ou écrites qui me parviennent, merci d'ailleurs de penser à signer vos courriers : les trottoirs sont pour les piétons et non une zone de stationnement, au risque d'être la source d'un accident ; de même, les haies ne doivent pas déborder de votre propriété ; l'usage des engins motorisés est fixé par l'arrêté sur les nuisances sonores ; les espaces publics n'ont pas vocation à recevoir les déjections de vos animaux ; enfin, les corbeilles de rue sont dimensionnées pour déposer des petits déchets ménagers des gens de passage, et non vos déchets ménagers.

Pour que notre commune soit encore plus accueillante, le prochain nettoyage de printemps est programmé ce **dimanche 10 mars à 9h** devant la mairie. Boissons et brioches vous accueilleront et clôtureront ce temps solidaire.

J'espère que les informations, qui suivent cet éditorial, vous seront utiles. J'aurai plaisir à vous croiser lors d'une des multiples animations communales ou associatives prévues prochainement. Pour conclure, je vous invite à ne pas oublier de prendre bien soin de vous, de vos proches et de tout ce qui vous entoure.

INFORMATIONS MUNICIPALES

Commission Scolaire Enfance Jeunesse

Geneviève RIBAILLIER

Les inscriptions à l'école d'Éveux se feront le **vendredi 17 mai** à partir de **17h** à la mairie d'Éveux, en présence de Mr le Maire Bertrand Gonin, de la directrice de l'école Mme Fany Baudrand, de l'adjointe à la Commission scolaire Mme Geneviève Ribaillier.

Les parents souhaitant inscrire un enfant doivent se munir du livret de famille, du carnet de vaccination et d'un certificat de radiation (pour l'école dans laquelle l'enfant est inscrit) si tel est le cas, ainsi qu'une attestation de quotient familial.



Commission Urbanisme et Réseaux Secs

Pierre MELLINGER

Éclairage public : évolution de la consommation et des coûts en électricité de 2021 à 2023

Suite au remplacement de nos anciens luminaires par des éclairages en led sur plus de 130 points lumineux et à l'extinction nocturne (21h / 6h) pratiquée sur l'ensemble de la commune, il nous a été possible de contenir notre facture d'électricité malgré la forte augmentation des prix du kWh entre 2021 (**0,07€**) et 2023 (**0,24€**)

Notre consommation électrique est passée de : **144600 kWh** en 2021 à **43700 kWh** en 2023.

Réseaux secs :

Pour information, les travaux d'enfouissement des réseaux électriques, téléphonie, fibre optique et éclairage public sur la Montée de Collonge vont être engagés vers mi-avril 2024 (programme 2024).

En 2025 la tranche suivante d'enfouissement concernera la montée des Roches.



Commission Information

Régine PASQUIER

Commémoration de l'armistice du 8 mai 1945
10h monument aux morts



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Vous avez des meubles, de la vaisselle en bon état ! Vous ne savez qu'en faire ?

Sur notre site www.eveux.fr vous trouverez la liste du matériel dont nous avons besoin pour notre logement d'urgence.

DIMANCHE 9 JUIN
ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Carte d'identité obligatoire



FERMETURE EXCEPTIONNELLE DE LA MAIRIE LE VENDREDI 10 MAI



VIE DES ASSOCIATIONS



RANDONNÉE PÉDESTRE



Dimanche 5 mai

Sport Détente et le Comité des Fêtes d'Éveux vous invitent à leur randonnée annuelle « 26ème Tours et Détours autour de la Tourette ».

Cinq circuits sont proposés : 6, 10, 14, 19 et 24 km (circuit 6 km ludique pour les enfants).

Les départs s'effectueront librement de 8h à 15h depuis la salle d'animation à la mairie.

Suivant le circuit choisi, les tarifs sont de 5 € à 9 € pour les adultes, **gratuit** jusqu'à 5 ans, **tarif réduit** de 6 à 11 ans avec ravitaillement aux différents relais sur tous les circuits.

Aucun verre jetable ne sera utilisé ; apportez votre gobelet.

Toute personne voulant participer à l'organisation de cette journée est la bienvenue.

Contactez-nous :

Philippe : 06 45 48 52 28 ou mail : philippe.bally@demathieu-bard.fr

Jean-Noël : 06 87 61 36 08 ou mail : jeannoel-rosier@orange.fr

COMITÉ DES FÊTES

Contact: comitedesfeteseveux@gmail.com



L'assemblée générale annuelle de l'association a eu lieu le vendredi 9 février dernier. Il est encore possible d'adhérer si vous le souhaitez et de vous inscrire à la newsletter du comité des fêtes. Un seul objectif : animer le village **en partageant** des moments festifs et conviviaux.

Contactez-nous par mail.

Évènements à noter dans vos agendas :

Vendredi 22 mars : concert à la salle d'animation à 19h30.

Deux groupes locaux : **Margaux** (folk) suivie du groupe de reprises rock **Peaky Time**.

Entrée gratuite. Buvette et petite restauration sur place par les classes en 4.

Vendredi 31 mai : Soirée jeux de société à partir de 19h15 salle d'animation. Elle est de retour ! Devant le succès rencontré lors de l'édition de janvier, il y aura désormais une soirée jeux de société par trimestre environ.

Entrée gratuite. Ouvert à tous et toutes à partir de 4 ans.

Des jeux de société sont proposés sur place mais vous pouvez apporter les vôtres.

Le but : jouer ensemble, partager, découvrir.

Buvette et petite restauration sur place.

Apportez un dessert qui sera partagé avec les joueurs. Référent : Pierre Venet.

Vendredi 14 juin : Fête de la Musique à partir de 18h, place Rouge. Référent : Olivier Quinton.

SITE MAIRIE WWW.EVEUX.FR

ÉVEUX ET SON PATRIMOINE

Contact : Jean-Noël ROSIER



Notre association vous propose deux conférences :

"Histoire de la variole à Lyon" animée par le professeur Jean FRENEY
le **vendredi 15 mars 2024** à 20h30 salle d'animation de la Mairie.

Conférence sur l'architecture "Habiter des espaces indicibles" du frère dominicain Charles DESJOBERT
le **vendredi 12 avril 2024** à 20h30 salle d'animation de la Mairie.

Thème : "Comment restaurer Notre-Dame de Paris sans la perdre"

MÉDIATHÈQUE

Contact : Loré VINDRY



Les adhérents de la médiathèque sont conviés à son Assemblée Générale le
mercredi 20 mars à 20h30 dans ses locaux.

Les bilans : *moral et financier* seront présentés pour approbation.

Nous comptons sur votre présence

CARPE DIEM ET CREA

Contact : carpediemetcrea@gmail.com



Une nouvelle année pour Carpe Diem et Créa avec un nouveau bureau :

Présidente : Anne-Marie Mellinger, **adjointe** Évelyne Mazallon, **secrétaire** Anaïs Vandroz,
secrétaire adjointe Madé Gonin, **trésorière** Annie Maréchal, **trésorière adjointe** Marie-Warren Lepercq.

Nous prévoyons d'organiser un concours du 15/04/2024 au 01/06/2024 ayant pour thème
« **customiser votre boîte aux lettres** ». Le règlement sera consultable à la médiathèque, sur les sites de la mairie,
de Carpe Diem et Créa ainsi que sur Facebook « carpe diem », sur demande auprès de l'association.

À la rentrée 2024 nous envisageons une exposition d'artistes, créateurs, d'Éveux et villages voisins.

Vous pouvez déjà nous contacter.

Contact : AM Mellinger 06 33 79 27 48

FRATERNELLE BOULE

Contact : Robert GÉRARD



Samedi 25 mai à 7h30 : Challenge TILLMANN, 16 quadrettes 3 et 4èmes divisions par poules,
stade bouliste et place rouge

Samedi 29 juin à 7h30 : Coupe Marcel POYET, 16 quadrettes 4ème division par poules,
stade bouliste et place rouge.

À partir du **16 Avril** reprise des entraînements tous les mardis après-midi au stade bouliste.

PROCHAIN BIENTÔT À ÉVEUX MI-JUIN



Nos démarches et rencontres avec les Élus se poursuivent sur un sujet important concernant le rétablissement du trafic voyageurs de la vallée de la Brévenne jusqu'à la Giraudière.

Un consensus se dessine pour aboutir avec nos décideurs à une solution permettant le financement de cette ligne pour reconstituer un des chaînons du réseau de tram-train de la Région Lyonnaise.

Le SYTRAL peut gérer l'ensemble du réseau en complément de celui existant au sein de la Métropole Lyonnaise.

L'aboutissement du rétablissement de cette ligne intégrée au réseau ferroviaire Lyonnais structuré permettrait sûrement, avec l'interdiction de la circulation des poids lourds de plus de 12 tonnes en transit dans la vallée de la Brévenne, d'alléger significativement la circulation entre L'Arbresle et Sainte Foy L'Argentière / Saint Laurent de Chamousset.

Le projet de déviation du Centre-Ville de L'Arbresle qui est proposé le long de la Brévenne à **ÉVEUX** deviendrait naturellement caduque avec un rapport coût / intérêt local totalement disproportionné.

Aidez-nous toujours à soutenir nos Élus pour faire aboutir ce projet ferroviaire qui est porté par les Ateliers de Territoire et soutenu également par Madame la Préfète.

Nous comptons sur vous tous pour nos prochaines échéances :

- Assemblée Générale ADEPECE le 05 avril 2024 à 20h salle d'animation.
- Marché aux Fleurs et Artisans locaux les 26, 27 et 28 avril 2024 salle d'animation.
- Réunion de bureau à la salle du Marronnier tous les premiers samedis du mois à partir de 09h30.



La soirée film-conférence sur Madagascar prévue initialement le samedi 23 mars est annulée et reportée au samedi 5 octobre à 20h30.

A cette occasion, la chargée de projets LACIM à Madagascar présentera avec nous, ANDRANOMAITSO, notre nouveau jumelage.

Merci de noter cette nouvelle date.

Pour cette année 2024 nous avons décidé d'orienter nos actions vers Madagascar.

LACIM nationale aide une dizaine de villages très pauvres dans la brousse, au sud-est de l'île. Ils sont quasiment sans soutien de l'État ni des grandes ONG.

Nous avons choisi de parrainer dans cette région ANDRANOMAITSO un bourg de 2600 habitants dans la région de VATOVAVY, près de la côte. C'est un village agricole dont les moyens de subsistance viennent de la pêche et de l'agriculture locale.

Les 3 derniers cyclones ont beaucoup endommagé les établissements scolaires construits avec des matériaux locaux peu résistants. Le village nous demande de l'aide pour reconstruire le collège qui accueille 115 élèves dont certains viennent de 4 villages voisins et de réparer l'école primaire qui compte 375 enfants. Tous travaillent actuellement dans des conditions sommaires. Nous avons décidé de répondre à leur demande. Mais avant que la construction du collège ne commence, nous nous sommes engagés à financer un projet de formation agricole pour les femmes visant à optimiser leurs productions. A terme, c'est un projet pour améliorer l'alimentation et, avec la vente des excédents, générer des revenus.

Nous comptons sur vous pour relever avec nous ce nouveau défi solidaire !

Contact : Catherine Amblard 06 24 70 61 77 ou Alberte Aspart 06 11 35 75 85

*Passage à l'heure d'été
nuit du 30 au 31 mars*



CALENDRIER DES ACTIVITÉS



MARS

Mardi 12	MUNICIPALITÉ : atelier participatif 18h30 salle d'animation
Vendredi 15	ÉVEUX ET SON PATRIMOINE : conférence « Histoire de la variole à Lyon » proposée par le Professeur Jean FRENEY 20h30 salle d'animation
Dimanche 17	MUNICIPALITÉ : repas des aînés 12h salle d'animation
Mercredi 20	MÉDIATHÈQUE : assemblée générale 20h30 à la médiathèque
Vendredi 22	COMITÉ DES FÊTES : concert 19h30 salle d'animation
Dimanche 24	APE : loto salle d'animation

Nuit du samedi 30 au
dimanche 31

PASSAGE À L'HEURE D'ÉTÉ
Dans la nuit du 30 au 31 mars,
à 2h il sera 3h



AVRIL

Vendredi 5	ADEPECE : assemblée générale 20h salle d'animation
Vendredi 12	ÉVEUX ET SON PATRIMOINE : conférence du Frère Charles DESJOBERT « Comment restaurer Notre Dame de Paris sans la perdre » 20h30 salle d'animation
Lundi 15	CARPE DIEM ET CREA : lancement du concours « customiser sa boîte aux lettres »
26-27-28	ADEPECE : marché aux fleurs et artisans locaux salle d'animation

MAI

Dimanche 5	COMITÉ DES FÊTES ET SPORT ET DÉTENTE : randonnée « 26ème Tours et détours autour de la Tourette » salle d'animation à partir de 8h
Mercredi 8	MUNICIPALITÉ : commémoration de l'armistice du 8 mai 1945 10h monument aux morts
Samedi 25	FRATERNELLE BOULE : challenge TILLMAN 7h30 stade bouliste et place rouge
Vendredi 31	COMITÉ DES FÊTES : soirée jeux de société 19h15 salle d'animation

JUIN

Dimanche 9	MUNICIPALITÉ : élections européennes
Vendredi 14	COMITÉ DES FÊTES : fête de la musique 18h place rouge
Samedi 29	FRATERNELLE BOULE : coupe Marcel POYET 7h30 stade bouliste et place rouge